

La Jeunesse -150 ans de bonne humeur

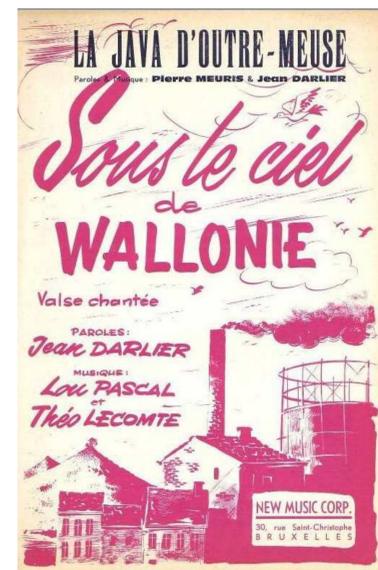
En 1863, dans une époque très catholique, se crée un comité de fêtes qui prendra comme date celle de la fête de la patronne de la paroisse, Notre-Dame du Mont Carmel.
 La Société des Enfants du Rivage Réunis, en sous titre La Jeunesse est née !
 Tout commencera par la messe, mais bien vite les réjouissances prendront le pas sur le religieux et les bals feront danser les Devant-le-pontois et Devant-le-pontoises jusqu'aux petites heures.
 En 1947, le quartier s'autoproclame même République Libre à l'instar de celles de Montmartre et d'Outre-Meuse.
 Devant-le-Pont n'est d'ailleurs rien d'autre que l'Outre-Meuse de Visé, terme qu'on retrouve même dans certains anciens écrits, et se caractérise avec l'humeur agréable et l'esprit accueillant et festif de ses habitants.

La fête aura des dates variables, commençant le dimanche et se terminant le mardi, ou commençant le jeudi et se terminant avec l'enterrement de Mathî l'Ohé le dimanche et a aujourd'hui atteint sa vitesse de croisière avec le souper des Devant-le-Pontois le vendredi et les bals des jours qui suivent jusqu'à la clôture du mardi. Et les animations seront les plus diverses selon les époques

On retrouve en vrac:

jumping, gymkhana, courses de sac, match de football, courses cyclistes, voyage en ballon gonflé au gaz, jeu du coq, jeu du lapin décapitation de l'oie, corso fleuri, cramignon, le tout à grand renfort de bals et d'aubades par les harmonies, auxquels viendront s'ajouter les désormais traditionnelles Folies sur Meuse avec les joutes nautiques, la traversée du canal de jonction à vélo, les ponts de singe, parcours acrobatiques de para-commando et tournées générales...

Bref un programme dont l'organisation commence une semaine avant la fête et se termine une semaine après, dans la joie, les engueulades, la bonne humeur, les coups de gueules, les rires ... et les cuites magistrales.



LOCAL DES ŒUVRES. DEVANT-LE-PONT-VISÉ
Grande FANCY-FAIR Annuelle
 au profit des œuvres paroissiales

SAMEDI 4 JUIN, à 8 h. du soir, ouverture des stands, à 9 h répétition générale du chœur „Aimer, Boire, Chanter“.

DIMANCHES ET LUNDI 6 JUIN (Pentecôte) ouverture à 3 h 30
 Pâtisserie - Buffet froid - Poste volante - Tir à la carabine
 Pêche - Tombola par enveloppes - Tombola spéciale

Cots : 1 Vélo, valeur 600 fr.
1 Trolinette, 250 fr.
1 appareil photo (vest-pochet) 200 fr.

CINÉMA - ACTUALITÉS LOCALES
 Vous avez été filmés ! Venez vous voir à l'écran !
 Sur Scene : Orchestre permanent „STEPHAN'S JAZZ“
 à 9 heures, exécution du célèbre chœur de Richard Strauss :
 „Aimer, Boire et Chanter“
 à 4 voix mixtes, par la chorale paroissiale (70 exécutants) dir. M. M. Gillen

LE LUNDI à 9 h 30.
Grand CONCOURS-CROCHET de Chansons
 1e catégorie (en dessous de 14 ans) le prix : 50 francs. 2e prix : 25 francs
 2e catégorie au dessus de 14 ans) le prix : 75 francs. 2e prix : 35 francs

RÈGLEMENT DU CONCOURS
 1. - Le Concours est ouvert à tous les amateurs (jeunes filles, jeunes gens, dames, messieurs) Les professionnels sont exclus d'office.
 2. - Deux couplets, deux refrains.
 3. - Douze bras levés par les spectateurs appellent irrévocablement le crocheteur.
 4. - Les candidats doivent produire leur chanson (texte et chant) et procéder à leur inscription avant le jeudi 2 juin à 9 h. du soir au plus tard.
 5. - LE PUBLIC EST LE GRAND JUGE. En cas de contestation, un jury, composé en majeure partie des musiciens de l'orchestre, tranchera sans appel.

QUI A BU, BOIRA... CHICORÉE PACHA !

